

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ORIANCE VIE ECHU

Code ISIN : (C) FR0010696385

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

GARANTI

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Diversifié

En souscrivant à ORIANCE VIE ECHU, vous investissez dans des titres de créance (obligations, bons du Trésor, etc...) et dans des instruments du marché monétaire (certificats de dépôts, billets de trésorerie, etc), au travers de FONDS AV ECHUS.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans FONDS AV ECHUS et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion de votre fonds est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

La performance de ORIANCE VIE ECHU peut être inférieure à celle de FONDS AV ECHUS en raison notamment de ses propres frais.

Par ailleurs, le fonds bénéficie quotidiennement, jusqu'à la valeur liquidative du 19 octobre 2017 incluse, de la garantie que chaque valeur liquidative sera au moins égale à la valeur liquidative du 19 mai 2017.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de FONDS AV ECHUS, à savoir :

"L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 6 mois, une performance supérieure à celle de l'indice EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion. L'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion réalise des prises en pensions livrées sur actions ou obligations, ou investit dans des paniers diversifiés d'actions ou d'obligations émises par des émetteurs privés ou publics de "bonne qualité", selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation S&P ou dans celle de Fitch ou allant de Aaa à Baa3 dans celle de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion, afin d'en échanger la performance contre celle du marché monétaire via l'utilisation de dérivés. Par ailleurs le fonds peut investir dans des instruments du marché monétaire en direct ou via des OPC.

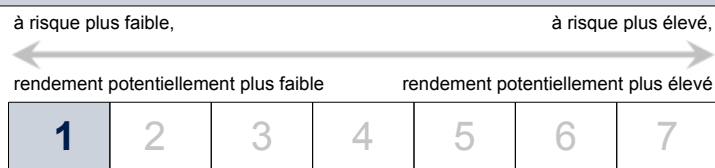
A cet effet, le fonds pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme seront utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds."

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La durée de placement recommandée est de 1 jour.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché monétaire euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les dispositions en matière de souscription/rachat de FONDS AV ECHUS, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de FONDS AV ECHUS.

Le fonds bénéficie quotidiennement, jusqu'à la valeur liquidative du 19 octobre 2017, de la garantie que chaque valeur liquidative sera au moins égale à la valeur liquidative établie le 19 mai 2017.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,30 % de l'actif net moyen*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

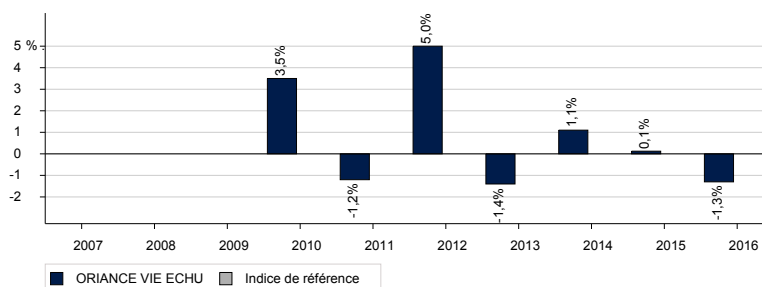
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

*Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 10 février 2009.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Les performances antérieures au 19/05/2017 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site www.ca-sicavetfcp.fr.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 juillet 2017.